

**PROCÈS-VERBAL D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL EN VUE DE
L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU D'AVANCEMENT, AU TITRE DE L'ANNÉE
2027, POUR L'ACCÈS AU GRADE DE DIRECTEUR HORS CLASSE DES
SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

A l'issue des délibérations du jury, la liste, classée par ordre alphabétique des candidats admis au terme des épreuves orales de l'examen professionnel en vue de l'établissement du tableau d'avancement pour l'accès au grade de directeur hors classe des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouvert au titre de l'année 2027, est fixée comme suit :

Civilité	Nom d'usage	Nom patronymique	Prénom
Madame	BERNARDINI	OLIVE MARINO	Sonia
Monsieur	GARDE	GARDE	James
Madame	HOUADFI	HOUADFI	Saida
Madame	MARTIN	MARTIN	Fanny
Madame	MOLINA	MOLINA	Sophie
Madame	MONNIER	MONNIER	Solène
Madame	REYNAL	REYNAL	Lila Lou
Monsieur	RUPPY	RUPPY	Jonathan
Monsieur	SAINT-DENIS	SAINT-DENIS	Fabrice
Monsieur	STOZICKY	STOZICKY	Robin
Madame	TOUREL	TOUREL	Céline

Le seuil d'admission a été fixé à 17,2/20

Fait le 2 octobre 2026,

Nadia ZEGHMAR

Présidente du jury

